



Suppression avantage en nature logement

Par pat34cj7

bonjour voici mon probleme je travaille depuis 6ans en cdi dans une boutique de pieces auto/garage,et j'habite sur place depuis 6 ans egalement.ce fait est notifié comme avantage en nature sur mon contrat de travail et sur mon bulletin de salaire.mon patron voudrais recupere ce logement pour faire des bureaux,a quoi dois je m'attendre quels sont mes droits ,quel incidence sur mon salaire.merci au benevoles qui repondent.

Par janus2

Bonjour,

Ce logement étant contractuel, votre employeur ne peut donc pas vous en imposer la suppression, votre accord est nécessaire.

Ce logement étant une partie de votre rémunération, sa suppression devrait donc être compensée par une augmentation de salaire équivalente.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50

Par pat34cj7

merci de votre reponse rapide,mon patron a essayer ce jour de me faire signer un simple courrier qui me demandait de quitter mon logement pour le 1 juin,sans autres compensations,je n'ai rien signer.